



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Modification du règlement communal sur la circulation

Lors de sa séance du 27 novembre 2025, le Conseil Communal a, à l'unanimité des voix, voté une modification du règlement communal sur la circulation de l'ancienne commune de Hobscheid du 24 février 2006, tel qu'il a été modifié et complété par la suite.

La décision communale en question (réf. 06.01 portant sur l'ajout d'un arrêt de bus dans la rue de Clairefontaine à Eischen) a été approuvée par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 15 janvier 2026 et par le Ministre des Affaires intérieures le 22 janvier 2026.

Eischen, le 30 JAN. 2026

Pour le Conseil Communal,

Le Secrétaire

Paul Reiser

Le Bourgmestre



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu